

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le nouveau Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Métropole sera présenté lors d'un « Automne du climat ». Élaboré pour 6 ans (2024-2030), il renforce ses actions face à l'urgence climatique et veut embarquer tout le territoire.
 > +d'info sur metropole.nantes.fr

QU'EST CE QUE LE PCAET ?

Le PCAET est un projet territorial de transition énergétique et écologique visant :

- la **réduction des émissions de gaz à effet de serre** du territoire, afin de lutter contre le changement climatique
- l'**adaptation du territoire aux effets du changement climatique**, pour en diminuer les impacts économiques, sociaux, sanitaires...
- l'**amélioration de la qualité de l'air**, pour préserver la santé des habitants.



NOUVEAU PLAN D'ACTIONS 2024/2030

Objectif : réduire de 46 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

1 VOLET ATTÉNUATION

- Un plan climat populaire
- La sobriété : réduire nos besoins
- Les ressources : réduire les émissions importées
- Le mix énergétique : 20% de production locale d'énergies renouvelables en 2030
- Préserver et développer les puits de carbone naturels

2 VOLET ADAPTATION

- Résilience urbaine : vers une métropole nature et favorable à la santé
- Résilience agricole pour protéger la biodiversité et la ressource en eau
- Résilience de gestion de crise.



3 VOLET AIR

- Baisse des émissions dans les transports
- Prise en compte de la qualité de l'air dans la planification et l'aménagement
- Diminution de l'exposition des établissements recevant des publics sensibles
- Soutien des bonnes pratiques en entreprise et milieu agricole
- ...